



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E84695

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 515 040 046 00051

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0062753

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 05432880W

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 05432880W

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/07/2023

Raison sociale : P. BEYNEL

12 BIS RUE DU COLLEGE TECHNIQUE
33320 EYSINES

Téléphone : 05 56 07 01 39

Portable :

Site Internet : www.sarlbeynel.fr

E-mail : contact@sarlbeynel.fr

Responsabilité légale :
BEYNEL PATRICK GÉRANT

Fax : 05 56 36 96 75

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5113 | Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE | 29/09/2021 |
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/09/2022 |
| 5312 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/09/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.